

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROROGÉANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ET COMPLÉTANT SES DISPOSITIONS -  
(N° 2902)

## AMENDEMENT

N ° CL348

présenté par

M. Clément, M. Pupponi, M. Pancher, M. Acquaviva, M. Molac et M. Philippe Vigier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.